

209C0187
FR00062689-OP042-GC05

5 février 2009

- Ouverture et calendrier de la garantie de cours visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

PATRIMOINE ET COMMERCE

(Euronext Paris)

- 1 - Le 4 février 2009, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme la garantie de cours visant les actions PATRIMOINE ET COMMERCE déposée par Lazard Frères Banque, agissant pour le compte de la société à responsabilité limitée Duval Participations (cf. Décision et Information 209C0174 du 4 février 2009).

La note d'information conjointe de Duval Participations et de PATRIMOINE ET COMMERCE (visa n°09-025 du 3 février 2009) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 235-2 du règlement général, la garantie de cours sera ouverte du **6 février au 19 février 2009 inclus**.

Euronext Paris SA publiera les conditions de réalisation de la garantie de cours et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions PATRIMOINE ET COMMERCE sera reprise le 6 février 2009.